ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

Le manque de charbon

En raison de la situation pénible dans laquelle se trouve la population, du fait de l'insuffisance actuelle des arrivages de charbon, l'Administration municipale, multipliant ses interventions, vient d'adresser aux services compétents les télégrammes et lettres ci-après :

« Maire Roubaix à Préfet du Nord, Lille.

» Boulangeries dépourvues de charbon. Malgré réclamations réitérées auprès Office départemental, ne recevons aucun arrivage. Vous prions assurer envois immédiats pour éviter arrêt imminent de la fabrication du pain.

» LEBAS, maire. »

***

« Monsieur Lestelle, délégué du Bureau national des Charbons, Lille.

» Ainsi que nous vous l'avons fait connaître, les boulangeries de Roubaix se trouvent dépourvues de charbon.

» Elles sont sur le point d'arrêter leur fabrication.

» Nous adressons ce matin même à M. le Préfet du Nord le télégramme ci-après. (Suit le télégramme ci-dessus.)

» Nous vous serions très obligés de vouloir bien prendre toutes mesures capables de remédier sans retard à cette très regrettable situation.

» Veuillez agréer, etc. » Le Maire. »

***

« Monsieur le Préfet du Nord, Lille.

» J'ai l'honneur de vous confirmer mon télégramme de ce matin vous signalant la situation très critique des boulangeries de la ville de Roubaix.

» Ces boulangeries se trouvent dépourvues de charbon et quelques-unes nous ont signifié leur fermeture imminente.

» Le 19 février courant, nous avons avisé l'Office départemental de cette situation en demandant l'envoi, pour ces boulangeries, de quelques wagons de secours.

» Or, rien n'est venu.

» Nous tenons également à vous faire remarquer, Monsieur le Préfet, que depuis le 1er février courant nous n'avons reçu au total que 1.659 tonnes.

» Or, sur cette quantité, 1.350 tonnes ont été absorbées par les administrations publiques, les boulangeries et la petite et moyenne industrie.

» Trois cents tonnes seulement ont pu être distribuées à notre population, qui compte 118 mille habitants.

» Moins de 3 kilos par tête d'habitant pour près d'un mois. Ceci, Monsieur le Préfet, n'est-il pas dérisoire ?

» Notre contingent qui correspondait à nos urgents besoins atteignait en janvier 7.315 tonnes.

» Sur cette quantité, 1.515 tonnes étaient attribuées aux administrations publiques, aux boulangers et à la petite et moyenne industries, et ce chiffre, dans une ville aussi essentiellement industrielle que la nôtre, n'était pas réductible.

» Or, sans tenir compte de cette situation toute spéciale, l'Office départemental a réduit notre contingent à 3.400 tonnes et nous avons vu nos arrivages, en février, s'abaisser jusqu'au chiffre invraisemblable de 1.659 tonnes.

» Est-il nécessaire, dans ces conditions, Monsieur le Préfet, de nous étendre davantage ?

» Ces chiffres ne sont-ils pas suffisamment éloquents ?

» Nous sommes convaincus qu'il nous suffira de vous les signaler pour que vous donniez immédiatement aux services compétents des ordres capables d'apaiser, sans retard le mécontentement de notre population.

» Veuillez agréer, etc... » Le Maire. »

***

« Monsieur le Ministre des Régions Libérées, Paris.

» J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur la situation qui se trouve actuellement faite à la ville de Roubaix au point de vue : ravitaillement en charbon.

» Notre contingent mensuel, qui répondait à nos plus urgents besoins, s'élevait à 7.300 tonnes, dont 1.500 tonnes pour les Administrations publiques, les boulangeries, et la moyenne et petite industries ; le surplus, soit 5.800 tonnes, étant affecté à la population.

» Or, depuis le 1er février courant, c'est-à-dire depuis vingt-quatre jours, nos arrivages n'ont atteint que 1.659 tonnes.

» Sur ce chiffre, 1.350 t. ont été absorbées par les administrations publiques, boulangeries, petite et moyenne industries.

» Trois cents tonnes seulement ont pu être distribuées à la population.

» Notre ville comptant 118.000 habitants, cette distribution n'atteint pas 3 kilos par tête d'habitant pour près d'un mois.

» Notre population manifeste le plus vif mécontentement. Cela peut-il surprendre ?

» Moins de 3 kilos par tête d'habitant pendant un mois. Cette constatation a-t-elle besoin de commentaires ?

» Nos boulangeries sont elles-mêmes dépourvues.

» Quelques-unes menacent d'arrêter leur fabrication.

» Cette situation peut-elle durer ?

» Les réclamations que nous avons faites à cet égard auprès des services compétents sont restées jusqu'à présent sans effet.

» Nous sollicitons, Monsieur le Ministre, des ordres immédiats, de nature à améliorer très rapidement notre situation.

» Veuillez agréer, etc. » Le Maire. »

OU EST LA REMORQUE ?

Plainte a été portée à la gendarmerie par M. Parrasse Maurice, 20 ans, entrepreneur de camionnage à Roubaix, pour vol d'une remorque, estimée 2.000 francs, commis à son préjudice. Cette remorque avait dû être abandonnée sur la route nationale n° 41, à 1 kilomètre d'Illies, à la suite d'un accident d'auto.

Une enquête est ouverte.

UNE SOIREE DE GALA ORGANISEE PAR L'UNION NATIONALE DES MUTILES ET REFORMES

L'Union Nationale des Mutilés et Réformés organise pour le samedi 6 mars, une soirée de gala au profit des œuvres de la société, sous la présidence de M. le général commandant le 1er corps d'armée, de M. le préfet du Nord, du maire de Roubaix et du secrétaire général de l'U.N.M.R.

La société s'est assuré le concours de l'Harmonie des Anciens Soldats Musiciens Français (direction de M. Wissocq), de M. Huyghe, baryton; Mlle Desplanques, M. Lechantre, violoncelliste; M. Delahaye, des Concerts Parisiens; M. Lipince, du Palais d'Eté de Bruxelles; M. Jules Watteeuw, notre sympathique Broutteux.

La soirée se terminera par la représentation de la comédie : « Les Surprises du Divorce ».

La location des places est ouverte chez Jubé, rue de la Gare.

SOCIETE MUNICIPALE DE GYMNASTIQUE, DE TIR ET PREPARATION MILITARE « LA ROUBAISIENE »

Le Comité, dans sa réunion qui s'est tenue au local, le dimanche 22 courant, a pris connaissance des circulaires et correspondances reçues du Comité d'organisation de la 42e Fête Fédérale de Nice, qui aura lieu à Pâques, du 3 au 5 avril.

Les sociétaires et parents qui désirent accompagner la section de concours sont priés d'avoir l'obligeance de se faire inscrire immédiatement au gymnaste, rue Chanzy, car la liste des participants sera close vendredi soir et sera envoyée aussitôt au Comité d'organisation. Les retardataires doivent se presser, car après cette date du 28 février, aucune demande ne sera acceptée.

Un premier classement des gymnastes aura lieu dimanche matin 29 courant.

Le jury sera composé d'anciens lauréats dans différents concours.

Deux membres du Comité seront, les jours de répétitions à la disposition de la section de concours pour la distribution des casquettes et des vareuses.

Les cours de préparation militaire auront lieu sous la direction de M. J. Pierveaux auquel sont adjoints le lieutenant Blacq, deux sous-officiers démobilisés G. Masurel et M. Agache, ainsi qu'un sous-officier de l'actif du centre d'éducation physique de Lille.

La section fillettes laquelle marche admirablement, a retenu toute l'attention du Comité, lequel a approuvé à l'unanimité le rapport succinct que lui fit la distinguée professeur Yvonne Pierveaux.

Les inscriptions pour ce cours sont reçues tous les mardis à 19 heures. Le Comité attache une grande importance à ce que les fillettes soient présentées par leurs parents, sans quoi elles se verraient refuser leur inscription.

Le Comité.

CE QUE NOUS AURONS

Pendant la quinzaine du 1er au 12 mars, il sera accordé par personne :

Riz, 0.75 ; café, 2.10 ; sucre, 1.60 ; savon de ménage, 1.75 ; farine lactée, 3 fr. ; chicorée, 0.65 ; savon de Marseille, 2.10 ; lait non sucré, 1.85 ; cacao, 0.50 ; pâtes alimentaires, 0.55 ; savonnettes, le pain, 1.35 ; sel fin de cuisine, 500 gr., 0.20 (Le savon de ménage, le savon de toilette, le savon de Marseille, se paieront aux caisses spéciales de ces denrées).

A l'Annexe, Milieu des Halles, gratuit aux nécessiteux, sur la présentation des tickets de la 18e quinzaine, remis par le Bureau de secours : 4 francs en marchandises désignées ci-dessous à chaque membre de la famille touchant des secours : lait, savon.

Nota. — Les marchandises délivrées gratuitement aux nécessiteux ne leur seront servies que le jour de leur ravitaillement.

Pour les enfants, les malades, les vieillards âgés de 70 ans, lait Nestlé, 1 boîte, 2.25 ; cette boîte sera donnée en plus de celle distribuée au public. (Ce service sera installé à la caisse des cas spéciaux avec la farine lactée.

Le service des aliments pour enfants et malades doit être supprimé.

Retardataires. — Le service du vendredi de fin de quinzaine que le Comité avait pu obtenir pour les retardataires doit être supprimé : en conséquence, le public est prié de se conformer strictement aux heures qui lui sont fixées pour les distributions, comme suit : matin, 1er demi-secteur, de 8 h. à 9 h. et demie : 2e demi-secteur, de 9 h. et demie à 11 h. ; soir, 3e demi-secteur, de 2 h. à 3 heures et demie.

Aucun retardataire ne sera plus servi.

Recommandations importantes. — Consulter tous les jours, pour les ventes spéciales, les tableaux placés aux principaux carrefours de la Ville, tels que : Grand'Place, Galon d'Eau, Fosse-aux-Chênes, Commissariat Saint-Vincent, l'Alouette, Tournant de la rue du Moulin, Place Sainte-Elisabeth, etc., etc... Se conformer strictement aux heures indiquées. Se munir de monnaie pour ne pas faire attendre ceux qui suivent. Vérifier son argent et ses denrées avant de quitter les caisses et les comptoirs.

Centralisation des Services de Ravitaillement à la Mairie. — Tous les services du ravitaillement sont installés à la Mairie. Le service du contrôle en général, le service des cartes de malades, des cartes d'enfants, des cartes de vieillards, des cartes temporaires, fonctionnent au rez-de-chaussée du Bâtiment central, près de l'Etat civil.

VENTE DE VIN ROUGE

Conditionnement, Place Sébastopol. — Le jeudi 26 février, 1 litre par personne pour 1.75.

Secteur 6, cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 heures ; impairs, de 9 à 10 ; cartes roses, pairs, de 10 à 11 ;impairs, de 11 à 12.

Secteur 7, cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 ; impairs, de 3 à 4 ; cartes roses, pairs, de 4 à 5 ; impairs, de 5 à 6.

COMITE D'ALIMENTATION

Tous les jours, aux Halles, vente libre de : Eufs de Javel, Brosses, Beurre frais de Normandie à 16 fr. le kilo. — Beurre salé de Normandie, 13.50. — Pommes, 0.40 le kilo. — Fromage de Hollande, 9 fr. le kilo.

Vin rouge, 1 fr. 75 le litre. — Jeudi 26, de 8 h. à 11 h., 19e jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 11e jaunes et vertes.

Pommes de terre, 0.35 le kilo, 3 kilos par personne. — Jeudi 26, de 8 h. à 11 h., 13e, jaunes et vertes ; de 2 h. à 4 h., 14e, jaunes et vertes.

Les personnes qui n'apporteraient pas leurs titres pour l'eau de Javel, en gratuit, ne seront pas servies.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Jean et Pierre Degreve, rue de Leers, 13 bis. — Pierre Gaunier, rue de Flandre, 99. — Denise Brocquet, rue Meyerbeer. — Henri Coller, rue Leuze. — Gilbert Javigny, rue de l'Ommelet, 200. — Georges Ossejacr, rue de l'Ommelet, 39. — Denise Poire, rue des Balances, 142. — Jeanne Goossens, rues des Arts, 152.

DECES. — Clémentine Vanoosch, rue Cadeau, 61. — Mathilde Cornart, rue Milton, 19. — Marcelle Bangeron, rue Lafayette, 12. — Louis Bray, rue Blanchemaille, 37. — Marie Lepeire, rue Curier. — Julien Hespel, rue Leuze.

TOURCOING

ACCIDENT DE TRAVAIL

A la filature Malfait-Desurmont fils, rue St-Pierre, 87, un ouvrier fileur, M. Victor Lecomte, âgé de 50 ans, demeurant rue du Pont-de-Neuville, 165, en mettant un métier en marche, a eu le médius droit entraîné dans les pignons intermédiaires. On craint une incapacité permanente partielle.

ÉTAT-CIVIL

NAISSANCES. — Simonne Dupont, rue de Roncq — Thérèse Wibaux, rue des Poutrains, 24. — Marie Hus, contour Notre-Dame de Lourdes, 3. — Robert-Marcel, rue de Chateaudun, 32. — Georges Demets, rue Rarine, 16. — Andriné Dubiq, rue Rouget de l'Isle, 8.

DECES. — Gentil Deknudde, 38 ans, rue de la Croix-Rouge, 20. — Madeleine Dugardin, rue du Laboureur, 43.

Autour de Roubaix-Tourcoing

HALLUIN

ARRESTATION D'UN ASSASSIN

Nous avons relaté, hier, l'arrestation à Paris, en vertu d'un mandat d'arrêt du 23 septembre 1919, décerné par M. Delalé, juge d'instruction au parquet de Lille, du nommé Alphonse Dehaene, né à Roncq, le 5 mai 1896.

Cet individu, qui habitait autrefois à Bousbecque, était déserteur du 11e R. C. depuis avril dernier.

Dehaene est inculpé d'avoir, le 23 avril 1919, assassiné à Oostker, près de Bruges, le nommé Théophile Lagrou, 25 ans, domicilié à Halluin.

C'est à l'aide d'un couteau que l'assassin accomplit son crime. Il s'empara ensuite des papiers de sa victime et se fit appeler Lagrou. C'est ainsi qu'il put si longtemps se dérober aux recherches de la police.

Ce misérable sera incessamment ramené à Lille.

AUX SŒURS DE CHARITE
RUE ESQUERMOISE LILLE
Manteaux-Robes-Costumes
TOUJOURS LES DERNIERES CREATIONS
ELEGANCE — SOLIDITE — PRIX MODERES

LILLE

La GRÈVE des TRAMWAYS

Comme il fallait s'y attendre, la décision prise par le Syndicat des dockers d'aider par tous les moyens les employés et ouvriers des Tramways de Lille en grève, a reçu un commencement d'exécution.

Aux Docks, qu'un cordon d'agents protégeait, renforcé de quelques gendarmes, les ouvriers ont refusé de charger le charbon pour la Compagnie des Tramways.

Un seul camion, d'ailleurs, s'est présenté.

Les grévistes, qui s'étaient rendus en masse sur le quai, le désignèrent aussitôt à leurs camarades dockers qui abandonnèrent le travail aussitôt.

Quelques anciens contremaîtres de la Compagnie chargèrent néanmoins une benne qui put être vidée dans le camion.

Les dockers ont décidé de refuser de décharger le charbon de la Compagnie jusqu'à la fin de la grève.

Il n'y a eu aucun incident grave à signaler.

LA REUNION A LA BOURSE

A l'issue de cette manifestation, les grévistes se sont réunis à la Bourse du Travail, sous la présidence de Raux, secrétaire du Syndicat des employés.

Raux, prenant le premier la parole, assura les grévistes de toute la sympathie des employés. Il leur fit savoir qu'une quête partielle avait rapporté environ 150 francs qu'il remit à la caisse de secours du Syndicat des employés de Tramways.

Raux a été vivement applaudi.

Après lui, Mollard commenta la note que la Compagnie a communiqué hier à la Presse.

Il lut ensuite à l'assemblée la réponse à cette note, réponse que nous reproduisons ci-dessous.

La séance s'est terminée sur un ordre du jour acclamant la grève jusqu'au bout.

POUR PLAIRE A SA MAITRESSE !

En décembre 1919, 104 mètres de tussor, d'une valeur totale de 600 francs, disparaissaient comme par enchantement, du magasin de M. Derville, négociant à Roubaix.

On soupçonna de ce vol, deux électriciens, employés par une maison de Lille, et plus particulièrement le nommé Noël Vennin, 25 ans, demeurant 81, rue du Buisson, qui travaillait dans la maison à diverses réparations.

La maîtresse de ce jeune homme, une certaine Louise Vandenostende, 24 ans, femme divorcée, demeurant 72, rue des Meuniers, ayant été vue en possession d'une blousse faite d'une étoffe ressemblant étrangement à l'une de celles volées, une perquisition fut faite à son domicile. Cette opération donna des résultats fructueux. On y retrouva, en effet, 24 mètres du tussor précité.

Cuisiné habilement par M. Penny, chef de la sûreté, Vennin passa des aveux. Il ajouta avoir agi sous l'influence de son amie. Cette dernière convint non sans peine avoir reçu l'étoffe de son amant et en avoir vendu une certaine quantité pour la somme de 200 francs.

Vennin, déjà condamné à 3 mois de prison, en janvier 1919, pour vol de mobilier, et la femme Vandenostende, ont été envoyés au parquet.

M. le juge d'instruction Glorian a été chargé de cette affaire.

Mettez-le au point
Prenez les Pilules Pink

Voulez-vous faire la paix avec votre estomac ? Prenez les Pilules Pink. Autrefois, cet organe fonctionnait pour vous plusieurs fois par jour et vous ne vous en aperceviez même pas. Maintenant vous pensez toujours à votre estomac. Les heures de digestions sont pour vous pénibles accompagnées de migraines, de nausées, de sensations de brûlure au creux de l'estomac. Vous sentez que la nourriture est là, qu'elle ne passe pas et vous êtes mal à votre aise et vous mourez de soif. Votre estomac est devenu négligent et paresseux. C'est la faute de votre sang qui n'est pas assez riche et c'est sur votre estomac que ce défaut retentit principalement. Vous vous alimentez mal, vous n'assimilez pas, vous maigrissez déjà. Changez ça. Prenez les Pilules Pink. Faites ce qu'a fait Mlle Valentine Dupont, de Steple, par Hazebrouck (Nord); ancienne malade de l'estomac, qui nous a écrit :

(Cl. Deschamps.)

Mlle Valentine DUPONT

« Je puis aujourd'hui vous annoncer que les Pilules Pink m'ont guérie. Voilà déjà quelque temps que j'ai terminé le traitement et je ne souffre plus. J'ai grand appétit, mes digestions se font on ne peut mieux. Et dire que j'ai souffert inutilement pendant plusieurs mois. Les mauvaises fonctions de mon estomac avaient eu une néfaste influence sur mon état général de santé. Maintenant, je suis beaucoup plus forte et je comprends que j'ai retrouvé toute ma vitalité. »

On attend de l'estomac autre chose que de la douleur, n'est-ce pas ? Il est bien capable de nous fournir des satisfactions d'un autre genre. C'est une affaire de mise au point. Faites la paix, mettez-le au point, prenez les Pilules Pink. Régénératrices du sang, tonique du système nerveux, elles sont souveraines contre : anémie, chlorose, faiblesse générale, suites de surmenage et de maladie, maux d'estomac, troubles nerveux, neurasthénie.

En vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Pharmacie P. Barret, 23, rue Bailly, Paris, 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes franco, plus 0 fr. 40 de timbre-taxe par boîte.

EMPRUNT NATIONAL 1920

Souscription du 19 février au 20 mars
5 % intérêt — Bénéfice 50 %
assuré par la prime de remboursement.
Intérêt et prime nets d'impôts présents et futurs.

SOUSCRIVEZ ET FAITES SOUSCRIRE !
C'EST LE MEILLEUR PLACEMENT ET C'EST LE DEVOIR DE CHACUN !

Souscrivez

AU CRÉDIT DU NORD
4-6-8, Rue Jean-Roisin — 19, Rue Nationale
LILLE
— et dans ses Succursales et Comptoirs —

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HELLEMMES

Rixe grave entre Italiens

L'UN D'EUX EST GRIEVEMENT BLESSE D'UN COUP DE POIGNARD

La nommée Henriette Bécuwe, 27 ans, vivait en concubinage depuis environ sept ans, avec un sujet Italien du nom de Daïni Fabiani, 34 ans. Il y a une huitaine de jours, à la suite d'une discussion, les amants rompirent et la fille Bécuwe alla co-habiter à La Madeleine, 85, rue Kléber, avec un autre Italien, nommé Bolognési Ange, 32 ans.

Daïni s'étant aperçu que son ex-maîtresse était partie en lui enlevant une somme de 200 francs, alla à La Madeleine, et, la rencontrant près du passage à niveau, lui reprit son sautoir, un médaillon et un pince-nez dont il lui avait fait cadeau. Il s'empara en outre d'une somme de 170 francs qui se trouvait dans un sac à main et qui appartenait à Bolognési.

Ce dernier, mis au courant de l'affaire, se rendit, vers 7 heures du soir, au domicile de Daïni, 113, Chemin des Huiles, pour lui réclamer son argent. Ayant trouvé la porte close, Bolognési partit chez la mère de la fille Bécuwe, où il rencontra Daïni.

Une discussion surgit bientôt entre les deux Italiens. Daïni, s'armant d'un poignard, en frappa son adversaire au ventre, puis saisissant un tisonnier, il lui en asséna plusieurs coups sur la tête et prit la fuite.

Accompagné d'Henriette Bécuwe, Bolognési, malgré sa blessure, se rendit au commissariat de police. Il y reçut les soins du docteur Bieron. Le praticien constata que le blessé avait une plaie perforante au ventre et quatre blessures à la tête.

Pendant ce temps, M. Coissard, commissaire de police, délégua les gardes Wallock, Lallemand, Melay et Mollet qui, une heure plus tard, arrêtaient le meurtrier.

Amené devant M. Coissard, Daïni nia d'abord avoir frappé avec un poignard, puis le commissaire lui ayant fait remarquer une coupure récente qu'il portait au pouce droit, l'Italien déclara avoir peut-être frappé avec un couteau. « Il ne se rappelait plus... », ajouta-t-il.

Sous bonne escorte, Daïni a été déféré au Parquet et écroué. C'est M. Glorian, juge d'instruction, qui a été chargé de cette affaire.

A noter que Daïni est un repris de justice dangereux, déjà condamné et expulsé de France pour avoir blessé grièvement un agent de police à Briey. Il avait d'ailleurs été avisé d'avoir à quitter le territoire pour le 3 mars prochain.

L'état de l'Italien blessé est très grave : il a été reconduit à son domicile.

Apprenez vous-même rapidement
COMPTABILITÉ
en vous adressant
AUX Etablissements JAMET-BUFFEREAU
70 bis, Boulevard de la Liberté LILLE

LOMME

Toujours les explosits

UN ENGIN EXPLOSE DANS UN FOYER

Mme veuve Lampe, ménagère, 68 ans, demeurant rue du Marais, 68, rentrait chez elle, mardi soir, après être allée ramasser un peu de bois dans lequel se trouvait une poignée en bois de grenade à main allemande.

Vers 8 heures, elle alluma son feu et imprudemment, y mit la poignée de la grenade. Pendant quelle était partie dans une pièce voisine, une formidable détonation retentit, faisant voler en éclats la cuisinière. La fenêtre s'étant ouverte, il n'y eut pas de carreau brisés; cependant le mobilier de la pauvre femme a été quelque peu endommagé.

C'est la poudre que contenait encore le manche de l'engin qui provoqua l'explosion.

Par bonheur, Mme Lampe en a été quitte pour une légère commotion.

EMPRUNT NATIONAL 5 %

Comme pour les obligations du Crédit National 5 % et du Crédit Foncier 5 ½ %, le public peut souscrire, avec le moins de formalités, à la nouvelle Emission de Rentes Françaises 5 %, à la

Banque ROBERT
FONDÉE EN 1863
Sièges principaux : PARIS, ARRAS.
LILLE, 4, rue Nationale, au 1er étage.

Contes et Nouvelles

L'AVEUGLE

Qu'est-ce donc que cette joie du premier soleil ? Pourquoi cette lumière tombée sur la terre nous emplit-elle ainsi du bonheur de vivre ? Le ciel est tout bleu, la campagne toute verte, les maisons toutes blanches ; et nos yeux ravis boivent ces couleurs vives dont ils font de l'allégresse pour nos âmes. Et il nous vient des envies de danser, des envies de courir, des envies de chanter, une légèreté heureuse de la pensée, embrasser le soleil.

Les aveugles sous les portes, impassibles en leur éternelle obscurité, restent calmes comme toujours au milieu de cette gaieté nouvelle, et, sans comprendre, ils apaisent à toute minute leur chien qui voudrait gambader.

Quand ils rentrent, le jour fini, au bras d'un jeune frère ou d'une petite sœur, si l'enfant dit : « Il a fait bien beau, tantôt ! » L'autre répond : « Je m'en suis bien aperçu, qu'il faisait beau, loulou ne tenait pas en place.

J'ai connu un de ces hommes dont la vie fut un des plus cruels martyres qu'on puisse imaginer.

C'était un paysan, le fils d'un fermier normand. Tant que le père et la mère vécurent, on eut à peu près soin de lui, il ne souffrit guère que de son horrible infirmité ; mais dès que les vieux furent partis, l'existence atroce commença. Recueilli par une sœur, tout le monde dans la ferme le traitait comme un gueux qui mange le pain des autres. A chaque repas, on lui reprochait la nourriture ; on l'appelait fainéant ; et bien que son beau-frère se fût emparé de sa part d'héritage, on lui donnait à regret la soupe, juste assez pour qu'il ne mourût point !

Il avait une figure toute pâle et deux grands yeux blancs comme des pains à cacheter ; et il demeurait impassible sous l'injure, tellement enfermé en lui-même qu'on ignorait s'il la sentait. Jamais, d'ailleurs, il n'avait connu aucune tendresse, sa mère l'ayant toujours un peu rudoyé, ne l'aimant guère : car aux champs, les mutiles sont des nuisibles, et les paysans feraient volontiers comme les poules qui tuent les infirmes d'entre elles.

Sitôt la soupe avalée, il allait s'asseoir devant la porte en été, contre la cheminée en hiver, et il ne remuait plus jusqu'au soir. Il ne faisait pas un geste, pas un mouvement ; seules ses paupières, qu'agitait une sorte de souffrance nerveuse, retombaient parfois sur la tache blanche de ses yeux. Avait-il un esprit, une pensée, une conscience nette de sa vie ? Personne ne se le demandait.

Pendant quelques années, les choses allèrent ainsi. Mais son impuissance à rien faire autant que son impassibilité finirent par exaspérer ses parents, et il devint un souffre-douleur, une sorte de bouffon-martyr, de proie donnée à la férocité native, à la gaieté sauvage des brutes qui l'entouraient.

On imagine toutes les farces cruelles que sa cécité put inspirer. Et, pour se payer de ce qu'il mangeait, on fit de ses repas des heures de plaisir pour les voisins et de supplice pour l'impotent.

Les paysans des maisons prochaines s'en venaient à ce divertissement : on se le disait de porte en porte, et la cuisine de la ferme se trouvait pleine chaque jour. Tantôt on posait sur la table, devant son assiette où il commençait à puiser le bouillon, quelque chat ou quelque chien. La bête avec son instinct flairait l'infirmité de l'homme et, tout doucement, s'approchait, mangeait, sans bruit, lapant avec délicatesse ; et quand un clapotis de langue un peu bruyant avait éveillé l'attention du pauvre diable, elle s'écartait prudemment pour éviter le coup de cuiller qu'il envoyait au hasard devant lui.

Alors s'étaient des rires, des poussées, des frémissements des spectateurs tassés le long des murs. Et lui, sans jamais dire un mot, se remettait à manger de la main droite, tandis que de la main gauche avancée, il protégeait et défendait son assiette.

Tantôt on lui faisait mâcher des bouchons, du bois, des feuilles ou même des ordures, qu'il ne pouvait distinguer.

Puis, on se lassa même des plaisanteries, et le beau-frère, enrageant de le toujours nourrir le frappa, le gifla sans cesse, riant des efforts inutiles de l'autre pour parer les coups ou les rendre. Ce fut alors un jeu nouveau : le jeu des claques. Et les valets de charrue, le goujat, les servantes, lui lançaient à tout moment leur main par la figure ce qui impatientait à ses paupières un mouvement précipité. Il ne savait ou se cacher et demeurait sans cesse les bras étendus pour éviter les approches.

Enfin, on le contraignit à mendier. On le postait sur les routes les jours de marché, et, dès qu'il entendait un bruit de pas ou le roulement d'une voiture, il tendait son chapeau en balbutiant : « La charité, s'il vous plaît ! »

Mais le paysan n'est pas prodigue et, pendant des semaines entières, il ne rapportait pas un sou.

Ce fut alors contre lui une haine déchaînée, impitoyable. Et voici comme il mourut :

Un hiver, la terre était couverte de neige, et il gelait horriblement. Or, son beau-frère, un matin, le conduisit fort loin sur une grande route pour lui faire demander l'aumône. Il l'y laissa tout le jour, et quand la nuit fut venue, il affirma devant ses gens qu'il ne l'avait plus retrouvé. Puis il ajouta : « Bast ! faut pas s'en occuper, quelqu'un l'aura emmené parce qu'il avait froid. Pardié, il n'est pas perdu. Il reviendra ben d'main manger la soupe ».

Le lendemain il ne revint pas.

Après de longues heures d'attente, saisi par le froid, se sentant mourir, l'aveugle s'était mis à marcher. Ne pouvant reconnaître la route ensevelie sous cette écume de glace, il avait erré au hasard, tombant dans les fossés, se relevant, toujours muet, cherchant une maison.

Mais l'engourdissement des neiges l'avait saisi que peu envahi et, ses jambes faibles ne le pouvant plus porter, il s'était assis alors au milieu d'une plaine. Il ne se releva point.

Les blancs flocons qui tombaient toujours l'ensevelirent. Son corps raidi disparut sous l'incessante accumulation de leur foule infinie ; et rien n'indiquait plus la place où le cadavre était couché.

Ses parents firent mine de s'enquérir et de le chercher pendant huit jours. Ils pleurèrent même.

L'hiver était rude et le dégel n'arrivait pas vite. Or, un dimanche, en allant à la messe, les fermiers remarquèrent un grand vol de corbeaux qui tournoyaient sans fin au-dessus de la plaine, puis s'abattaient comme une pluie noire en tas à la même place, repartaient et revenaient toujours.

La semaine suivante, ils étaient encore là, les oiseaux sombres. Le ciel en portait un nuage comme s'ils se fussent réunis de tous les coins de l'horizon ; et ils se laissaient tomber avec de grands cris dans la neige éclatante, qu'ils tachaient étrangement, et fouillaient avec obstination.

Un gars alla voir ce qu'ils faisaient, il découvrit le corps de l'aveugle, à moitié dévoré déjà, déchiqueté. Ses yeux pâles avaient disparu, piqués par les longs becs voraces.

Je ne peux jamais ressentir la vive gaieté des jours de soleil, sans un souvenir triste et une pensée mélancolique vers le gueux si déshérité dans la vie, que son horrible mort fut un soulagement pour tous ceux qui l'avaient connu.

Guy de MAUPASSANT.

La Vie Ouvrière

Union Départementale des Syndicats Ouvriers du Nord

Avis aux secrétaires et trésoriers des Syndicats.

— Le bureau de C. G. T. nous informe qu'un grand nombre de syndicats ont négligé de renouveler leurs abonnements à la « Voix du Peuple » pour l'année 1920.

Nous vous rappelons qu'il y a une obligation pour chaque syndicat d'être abonné à l'organe confédéral (art. 3 § 3 des statuts). Les Syndicats qui n'auront pas remplis cette formalité ; se verront supprimés « La Voix du Peuple » à partir de mars prochain et se trouveront de ce fait ; dans l'impossibilité d'être représenter dans les congrès.

Pour l'Union départementale,
Les membres du secrétariat :
BONDUES — DECOCK

ASSOCIATION REPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS

Fédération du Nord

Avis aux Sections. — Le secrétariat de la section lilloise porte à la connaissance des secrétaires des sections du Nord de l'A. R. A. C. qu'un dépôt de cartes d'adhérents 1920 est constitué au siège de la section de Lille.

Adresser les commandes et le montant en mandat poste à raison de 1 fr. 50 par carte, au camarade Louis NACHTERGAELS, secrétaire-provisoire de la Fédération du Nord de l'A. R. A. C., 28, rue de Fives, Lille. (Nord).

A ROUBAIX

SYNDICAT DU TONNEAU

Une réunion de la Section Roubaix-Tourcoing et environs aura lieu le dimanche 29 février, à deux heures et demie, rue du Collège, 49. Tous les ouvriers tonneliers et similaires, syndiqués ou non, sont priés d'y assister.

Ordre du jour : Mise à jour des cartes pour le mois de mars — Inscription de nouveaux adhérents — Compte-rendu de la réunion du 15 février de Lille — Lecture du nouveau barème des salaires voté par les nombreux camarades présents à ladite assemblée.

Vu l'importance de l'ordre du jour et dans l'intérêt général, la présence de tous est indispensable.

Le Secrétaire : DHENNIN Albert.

NOTA. — Les tonneliers faisant partie du Syndicat des garçons brasseurs ou de l'Alimentation sont instamment invités à assister à cette réunion générale.

Le Gérant : Emile GEST.

Lille, Imp. du Réveil du Nord, 180 bis, rue de Paris.

FEUILLETON DU *REVEIL DU NORD* N° 117

Les Mystères de New-York

GRAND ROMAN-CINÉMA AMÉRICAIN

ADAPTÉ PAR

PIERRE DECOURCELLE

Dès que le mendiant fut sorti, il se tourna vers Long-Sin :

— Tout ce que je t'avais recommandé a-t-il été exécuté ?..

— De point en point ! Le sous-sol de la maison voisine de celle de notre ennemi a été loué par un des nôtres, sous prétexte d'en faire une réserre et un magasin de débarras. Nous y sommes donc chez nous, sans que personne puisse venir nous y troubler. Depuis hier, on travaille à percer le mur, selon les instructions que vous avez données !..

— Alors, ne faisons pas attendre miss Elaine Dodge. Et puisqu'elle-même a sacrifié son fiancé, arrangeons-nous pour lui donner satisfaction le plus tôt possible !..

LX

La chasse au furet

Clarel, en quittant Elaine, s'était rendu directement à son laboratoire. Maintenant qu'il n'était plus en face de la jeune fille, il pouvait laisser là le masque de sérénité qu'il avait adopté pour lui donner le change.

La rapidité avec laquelle ses adversaires, à peine vaincus, se redressaient pour essayer de prendre leur revanche, lui donnait la mesure de leur acharnement.

C'était bien entre eux une lutte sans merci, plus âpre, et plus impitoyable peut-être que celle qu'il avait soutenue contre « la Main qui étreint ».

Il n'ignorait pas que la vengeance chez les Jaunes est le sentiment qui prédomine sur tous les autres... La leur, en cette occasion, était doublée de la soif orgueilleuse de ne pas accepter leur défaite, ni la supériorité de ceux qu'ils appelaient des « Barbares ».

En face de tels ennemis, il allait falloir jouer serré. Non seulement aucune faute n'était permise, mais il était indispensable d'avoir l'œil à tout, de se défier des incidents en apparence les plus futiles, de relever les indices les plus insignifiants, et d'en tirer sans perdre une seconde, un enseignement et un profit...

Il était arrivé à son laboratoire, où Jameson travaillait en l'attendant.

En voyant son visage sombre, Walter eut tout de suite le sentiment que quelque événement grave venait de se passer.

A l'interrogation anxieuse de son disciple, Justin répondit par le récit succinct du dilemme posé par les Chinois, et de la solution décisive qu'il y avait donnée.

Jetant loin de lui son chapeau et son vêtement, il passa sa blouse d'atelier.

— Maintenant, fit-il, en se dirigeant vers sa table de travail, il faut nous préparer pour l'attaque, de quelque côté qu'elle puisse venir !

— Ce qu'il y a d'inquiétant, répondit le jeune homme, c'est qu'elle peut venir de tous les côtés !..

— A nous d'être en posture de lui répondre !

Ce dernier mot prononcé, la tête dans ses mains, il s'abîma dans une profonde méditation.

Elle dura presque une demi-heure, pendant laquelle Jameson prit soin de ne le troubler par aucune question, par aucun bruit même qui pût déranger le cours de ses pensées.

Ce n'est que lorsqu'il vit son maître relever sa tête intelligente et décidée, qu'il risqua une question :

— Eh bien ! avez-vous pris une résolution ?

La réponse de Clarel fut brève :

— Oui !.. Je vais sortir...

— Et moi, que dois-je faire ?..

— Allez de ma part à la station centrale de police, et dites à l'inspecteur général que je suis sur une piste. D'ici fort peu de temps, il est possible que je lui téléphone pour faire une descente à l'endroit que je lui indiquerai. Qu'il veuille bien se préparer, en conséquence, car il sera indispensable que ses hommes arrivent sans perdre une seconde....

Le maître et l'élève sortirent et, une fois dans la rue, se séparèrent.

Pendant ce temps, Wu-Fang était arrivé dans le sous-sol de la maison voisine de celle habitée par Justin, après avoir acquis la certitude, par le rapport d'un de ses espions, que le détective scientifique était encore occupé à son laboratoire.

Une fois la porte refermée sur lui et ses acolytes, Wu ouvrit la boîte de chê